

Mécanicien/ne Réparateur/trice en Marine de Plaisance

Lieu de la Formation

Afpar de Saint-Paul

RNCP 35179

Diplôme visé:

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 27/12/2020) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

- Permis Bateau
- Habilitation à plonger en autonomie

Cette formation se réalise en partenariat avec l'Ecole d'Apprentissage Maritime du Port (EAM)

Durée de la formation

8 mois / 1260 h

En centre 1085 h

En entreprise

175 k



Métier

Le/la mécanicien/ne réparateur/trice en marine de plaisance assure la maintenance des organes de propulsion des bateaux de plaisance maritimes (bateaux à moteurs, voiliers) et fluviaux (péniches). Ses missions principales consistent à poser et installer dans des bateaux de plaisance, des moteurs thermiques "hors-bord" ou "in-bord" et des équipements de bord (appareils de servitude ou d'aide à la navigation) dont il/elle effectue les réglages de mise en service.

Le/la mécanicien/ne réparateur/trice en marine de plaisance :

- réalise les opérations d'entretien, de dépannage et de réparation des organes de propulsion,
- assure un premier niveau de maintenance sur les équipements de bord (entretien d'un circuit d'éclairage, d'un guindeau, d'une direction hydraulique),
- participe aux opérations de manutention des bateaux sur terre ou à flot,
- peut être conduit à utiliser des engins de manutention, à manœuvrer des bateaux au moteur, à utiliser un véhicule routier pour se déplacer.

Objectifs de la formation • Réaliser la manutention et l'entretie

- Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
- Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle). Voir la fiche métier sur www.afpar.com



Pour la conduite des bateaux, véhicules et engins, il/elle doit être en possession du permis ou de l'autorisation de conduite adapté au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, C, mention additionnelle 96) et doit respecter les réglementations de conduite. Il/elle réalise son activité seule, parfois au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'atelier et peut être en contact avec la clientèle.

Il/elle travaille généralement dans un atelier spécialisé dans la réparation et l'entretien de moteurs marins, dans un chantier naval de maintenance, parfois dans une entreprise de construction de bateaux de plaisance ou de location. Son activité s'exerce en intérieur (atelier) ou à l'extérieur (aire de carénage ou à flot), sur des moteurs déposés ou embarqués, parfois en hauteur, dans des positions inconfortables. En fonction de la période et de l'activité de l'entreprise il/elle peut être amené à travailler le week-end, avec une forte amplitude journalière.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002849 - Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

- Manutentionner des bateaux de plaisance
- Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
- Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
- Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

CCP 002884 - Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance

- Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
- nstaller des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance

CCP 002885 - Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

- Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
- Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance
- Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

Déroulé de la formation

	Durées indicatives	
Intitulé	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser la manutention et l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance	6	210
Module 2 : Installer les équipements de bord des bateaux de plaisance	4	140
Module 3 : Installer des moteurs marins dans des bateaux de plaisance	6	210
Période en entreprise	2	70
Module 4 : Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motori- sation de bateau de plaisance	4	140
Module 5 : Réparer les motorisations horsbord et in-bord des bateaux de plaisance	8	280
Période en entreprise	3	105
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,....)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation

Les prérequis

- Niveau 3ème
- Savoir lire, écrire, compter
- Posséder le Permis B

Les aptitudes requises

- Intérêt pour les tâches manuelles et qui demandent un goût esthétique, de la précision et de la méticulosité.
- Bon sens manuel et pratique, bonne dextérité
- Souci du respect des bateaux,
- Supporter la station debout prolongée,
- Bonne vision des couleurs

Modalités d'accès

1. Inscription:

- a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
- b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
- 2. Participation à la réunion d'information collective,
- 3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
- 4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
- 5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

• La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

• Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

 Accès à l'emploi de Mécanicien/ne Réparateur/trice en Marine de Plaisance (ROME 11605).

Financement

• Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

Nouvelle formation

O 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43 Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.com









